

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

<b>Commune DAMPIERRE SUR SALON</b>	<b>École primaire Pôle Educatif</b>
<b>Date 10/11/2020</b>	<b>Horaire 17h30-19h30</b>
<b>Présents :</b> <u>Enseignants :</u> Mmes Bonnaventure, Marey, Petetin, Minot-Tranel, Biquet, Salin, Schwartzwalder, Holubko, Verpy Grandvaux, Mrs Jeannot, Cuenot <u>Collectivités :</u> Mrs Martin , Rouhier, Girod <u>Parents :</u> Mmes Menestret, Joly, Fernandes, Fidanza, Dizin, Doney, Cussey, Mrs. Mery, Mivelle, Vernot, Smokon	
<b>Absent(s)</b> <b>Absent(s) excusé(s) :</b> Mmes Gauffinet, Mme Debellemanière, Beuret, Caille	

### Ordre du jour :

- 1- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
- 2- Effectifs et répartition
- 3- Règlement intérieur
- 4- Crise sanitaire du COVID
- 5- Projets et vie de l'école

### Différents axes traités et conclusions d'actions :

#### Secrétaire de séance : Mme Salin

##### 1. Résultats des élections

Les élections des représentants de parents ont eu lieu le 9 octobre avec un vote uniquement par correspondance. Tout le matériel de vote était fourni par l'école.

Le taux de participation est de 68,15%, on note tout de même 56 bulletins nuls sur 214.

A l'issue des élections, 20 parents d'élèves ont été élus (10 titulaires+10 suppléants)

Pour que le vote uniquement par correspondance puisse se faire l'année prochaine, la directrice explique qu'il faut que le conseil d'école vote ce choix de vote. Le vote par correspondance pour l'année prochaine est accepté à l'unanimité.

##### 2. Effectifs

A ce jour, nous avons 208 élèves.

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| - PS : 23 élèves         | Mme Holubko (le lundi et mardi), Mme Verpy(le jeudi et vendredi)  |
| - MS : 23 élèves         | Mme Roussel(le lundi, mardi et vendredi), Mme Didier (le jeudi)   |
| - GS/CP : 13 GS+7CP      | Mme Salin   |
| - CP : 20 élèves         | Mme Minot-Tranel  |
| - CE1 : 24 élèves        | Mme Biquet(le lundi, mardi et jeudi), Mme Didier (le vendredi)    |
| - CE1/CE2 : 13CE1+11 CE2 | Mme Bonnaventure  |
| - CE2/CM1 : 14 CE2+10CM1 | Mme Girardot(le jeudi et vendredi), Mme Didier(le lundi et mardi) |
| - CM1/CM2 : 9CM1+16 CM2  | Mme Schwartzwalder  |
| - CM1/CM2 : 9CM1+16 CM2  | Mr Jeannot  |

Mme Girardot est actuellement en congé maladie, Mme Didier est en congé maternité.

Au sein de l'école, nous avons aussi un RASED (Réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté). Il est composé de :

- Mr Cuenot, maître E
- Mme Grandvaux, psychologue scolaire

Nous avons également un dispositif ULIS pris en charge par Mme Marey.

Cinq AESH interviennent auprès des enfants ayant un dossier MDPH.  
Trois ATSEM interviennent dans les classes de maternelles pour seconder les enseignantes.

### **3. Règlement intérieur**

Le règlement ayant été envoyé par mail en amont afin que tout le monde puisse en prendre connaissance, la directrice demande s'il y a des points à revoir.

N'ayant aucune question, la directrice procède au vote du règlement. Le règlement intérieur de l'école est accepté à l'unanimité.

Le règlement sera distribué aux familles qui devront le signer.

### **4. Crise sanitaire du COVID**

La directrice fait un point sur le nouveau protocole sanitaire mis en place dans les écoles depuis le 2 novembre.  
Depuis le mois de septembre, les parents ne rentrent plus dans les couloirs de l'école.

- **Masques**

Le masque est obligatoire pour les enfants à partir du CP, y compris en récréation. Il est obligatoire pour le personnel de l'école.

- **Entrées séparées**

Afin de limiter les brassages, des entrées séparées ont été mises en place depuis le mois de septembre et se poursuit.

- Les maternelles entrent par les portes extérieures de chaque classe.
- Les CP/CE1 entrent par le portail du bus
- Les CE2/CM1/CM2 entrent par le portail habituel de la cour.

Il n'y a plus d'accueil dans la cour, les élèves rentrent directement en classe.

- **Distanciation physique**

Pour les classes maternelle, pas de distanciation physique au sein d'une même classe. Par contre, il n'y a pas de brassage entre les classes.

A partir du CP, la distanciation physique lorsqu'elle est possible est mise en place dans les classes, dans les couloirs. Pas de distanciation physique en récréation. Par contre pour éviter les brassages, les récréations se font classe par classe, la cour ayant été partagée en deux.

Pour prendre le bus, les enfants montent classe par classe.

Pour la cantine, les enfants mangent classe par classe, toujours à la même table. Il en est de même pour le périscolaire du matin et du soir, les enfants ont un coin spécifique pour chaque classe.

- **Lavage des mains**

Le lavage des mains est très fréquent :

- A l'arrivée à l'école
- Avant et après chaque repas
- Avant et après la récré
- Après les toilettes
- Le soir avant de rentrer ou à l'arrivée à la maison

- **Aération des locaux**

Les salles de classe sont aérées 15 minutes toutes les 2 heures :

- Le matin avant l'arrivée des élèves
- Pendant la récréation
- Au moment du déjeuner
- Pendant le nettoyage des locaux

- **Nettoyage des locaux**

Les sols et tables sont nettoyés et désinfectés tous les soirs avec un virucide à la norme imposée par le protocole.

Les jeux et matériels mis en commun sont désinfectés tous les soirs ou bien isolés pendant 24h.

Les poignées sont désinfectées plusieurs fois par jour.

### **5. Projets et vie de l'école**

Pour l'instant, plusieurs projets sont en suspend.

- **Rapaces**

Une animation sur les rapaces de la région a eu lieu sur 3 demi-journées dans la classe de Mme Schwartzwalder. Cette animation de la maison de la nature de Brussey est financée par le conseil général et Dampierre Amicale a financé à hauteur de 100 euros.

Les enfants ont observé à la jumelles des rapaces, ils ont appris à différencier les rapaces des oiseaux, ils ont appris à différencier les animaux diurnes et nocturnes. Ils ont travaillé sur l'anatomie, le vol, la chasse, les plumes des rapaces. Par la suite ils ont travaillé sur la chaîne alimentaire des animaux, notamment en disséquant des pelotes de rejection. Pour plus de détails, des articles ont été publiés sur le site de l'école.

- *Intervention prévention solaire*

Cette intervention initialement prévue l'année dernière a pu voir lieu le 15 septembre dans les classes de CE2/CM1 et dans les deux classes de CM1/CM2

Plusieurs ateliers sous formes de jeux ont été proposés aux enfants (travail sur les lampes UV, les risques d'une exposition, comment se protéger du soleil)

Chaque élève est reparti avec une montre UV.

- *Sensibilisation au monde du travail*

Une intervention sur le monde du travail aura lieu le 26 novembre pour les élèves de CM2.

- *Visite PMI*

Le bilan des 4 ans réalisé par la PMI est en cours. L'infirmière de PMI a commencé par voir tous les enfants qui n'avaient pas pu être vus l'année dernière. Ensuite elle verra tous les moyens et les petites sections du premier semestre.

- *Sécurité*

Le PPMS a été mis à jour, une explication plus détaillée en sera faite lors du prochain conseil d'école, car il est difficile de le présenter en visio conférence.

Une alerte incendie a eu lieu fin septembre, une alerte attentat-intrusion aura lieu courant décembre dans le cadre d'un exercice académique.

- *Spectacle de Noël*

Du fait que l'on ne puisse pas brasser les classes le spectacle de Noël de la maternelle et le cinéma des élémentaires ont été reportés. Pour les maternelles, le spectacle, n'étant pas sur le thème de Noël, est repoussé au 22 juin. Pour le cinéma, dès qu'ils seront ouvert et que le protocole sera allégé les enfants iront au cinéma.

## **6. Questions diverses**

Les parents questionnent la directrice sur les cas positifs. La directrice répond qu'en cas d'élèves ou personnel positif, elle signale auprès du médecin scolaire. Si il y a 3 cas au sein d'une même classe, c'est l'agence régionale de santé et l'Education Nationale qui décidera de la fermeture ou non de la classe.

Concernant le problème de la flaque d'eau sur le chemin devant l'école, Mr Martin, président du syndicat scolaire, le problème est entrain d'être traité.

### **Date de la prochaine réunion :**

Fait à Dampierre sur Salon, le 15/11/2020

Signature :

Les parents

Les élus

Le directeur de l'école

Mme Verpy